

---

## NOUVELLES TECHNOLOGIES, NOUVELLES PERSPECTIVES GRAMMATICALES

Jean-Yves RICHARD<sup>1</sup>  
Université McGill

Quelle que soit la discipline enseignée, quel que soit le palier d'enseignement, l'apprentissage demeure tributaire de plusieurs facteurs, dont la compétence et la disponibilité de l'enseignant d'une part, la motivation et le sens des responsabilités de l'étudiant d'autre part. De ce couple maître/apprenant naît une situation de communication complexe qui se déroule certes dans l'espace (le plus souvent dans la classe), mais aussi dans le temps. En fait, pour qu'il y ait interaction stratégique entre nos deux partenaires, une saine gestion du temps s'impose. Il est fréquent d'entendre ces énoncés venant des deux pôles de la communication: « Il faut commencer à temps; j'ai n'ai pas pu finir à temps; s'il nous reste du temps, on fera ceci; combien de temps faut-il pour faire cela; monsieur, madame, j'ai manqué de temps!» Bon gré, mal gré, nous sommes devenus des gestionnaires du temps, et je crois que le recours aux Nouvelles Technologies peut nous aider à mieux remplir ce rôle en nous amenant à adopter une approche pédagogique plus tactique, ainsi que j'ai tenté de le faire dans le cadre de mon projet intitulé *Les temps du passé comme voie d'accès au récit*. (Le lecteur trouvera en appendice un schéma illustrant les enjeux de ce projet.)

Ce projet a été conçu pour des étudiants de français langue seconde, niveau intermédiaire II. À ce stade, les étudiants possèdent déjà plusieurs connaissances quant à l'expression de l'antériorité, mais les points de tangence entre compétence et performance ne sont pas aussi nombreux qu'on le souhaiterait. Il s'agissait donc pour les étudiants non pas d'apprendre l'utilisation des temps du passé pour la simple compétence grammaticale, mais plutôt de les amener à prendre conscience de leurs connaissances antérieures et, dans le but de les nuancer, à les utiliser comme voies d'accès au récit, tant dénotatif (fait divers et biographie) que connotatif (étude d'une chanson). Pour ce faire, l'utilisation du Web, par l'entremise de *Learning Space* - gestionnaire de cours comparable à bien des égards à *WebCT* et le recours au système-auteur *Can 8* m'auront été grandement précieux. En effet, j'ai pu atteindre mes objectifs à l'intérieur du temps dont je disposais et mes

---

<sup>1</sup> <http://www.jricha10@po-box.mcgill.ca/>

étudiants sont parvenus à un transfert de leurs connaissances grâce à un mode d'apprentissage privilégiant l'autonomie.

## LE FAIT DIVERS

Après avoir présenté et analysé quelques faits divers avec mes étudiants, je désirais qu'ils se mettent à l'œuvre et qu'ensemble ils écrivent un seul et même fait divers. Parce qu'elle implique la convergence de plusieurs intervenants vers un but unique, on sait à quel point la création collective peut en classe être lourde en termes de temps. Il faut d'abord former les équipes, assigner une tâche à chacun, se concerter, ne pas répéter ce qui a déjà été fait, etc. Les étudiants avaient choisi de créer un fait divers ayant pour thème et titre *Une erreur médicale*. L'utilisation de *Learning Space* m'a permis de procéder à un découpage de la tâche : l'écriture du texte est devenue une activité à relais, facilement réalisable, car les portions du récit essentielles à sa poursuite étaient constamment accessibles dans ce qu'on appelle le *Course Room*, tribune accessible en tout temps. Regardons de plus près ce que les étudiants ont imaginé et écrit.

### Étudiant 1

Quand j'avais douze ans, je me promenais dans un parc avec ma famille. Par accident, je suis tombé à une bouteille de bière cassée.

### Étudiant 2

Maman avait peur du sang qui venait de mes jambes. J'étais en train de pleurer quand ils m'ont amené à l'hôpital.

### Étudiant 3

La salle d'attente a été très occupé et j'ai eu besoin de rester là depuis deux heures. Pendant que j'attendais le docteur, j'ai lu un journal.

Il n'est pas nécessaire de tout consigner ici pour se rendre compte que ce premier jet nécessitait quelques modifications, quelques retouches. Une fois le travail terminé, nous avons donc pu, collectivement et en classe, remanier ce fait divers, pour en arriver à une version finale qui a pris place dans notre banque de documents informatisés que constitue le *Media Center*. Voici cette même version.

### Une erreur médicale

J'avais douze ans à cette époque-là. Je me promenais dans un parc avec ma famille quand, par malheur, je suis tombé (tombée) sur une bouteille de bière cassée. Maman avait peur du sang qui coulait de mes jambes. J'étais en train de pleurer quand on m'a amené (amenée) à l'hôpital.

La salle d'attente était très occupée et j'ai dû rester là durant deux heures. Pendant que j'attendais le médecin, j'ai lu un journal. Finalement, l'infirmière m'a dit qu'on devait m'opérer pour enlever le morceau de verre qui s'était logé dans ma jambe. La dernière chose dont je me souviens a été le visage du chirurgien. Puis, je me suis endormi (endormie).

Quand je me suis réveillé (réveillée), je me suis rendu compte que le chirurgien m'avait amputé le bras. J'étais furieux, mais j'avais envie de dormir. Je me suis endormi (endormie) à nouveau. Le chirurgien a commencé à couper mon autre bras. Je me suis réveillé (réveillée) pendant l'opération et j'ai hurlé pour que ma mère vienne à mon secours; j'ai vu qu'elle se dirigeait vers le chirurgien. Quand elle est arrivée devant lui, elle lui a demandé : « Qu'est-ce qui s'est passé? » Le chirurgien lui a dit qu'il ne s'était rien passé, mais, mon Dieu, je n'avais ni bras ni oreilles à ce moment-là! Maman m'a regardé (regardée) et elle ne savait pas quoi dire. J'étais frustré (frustrée) parce que si j'avais eu mes bras, j'aurais donné un coup de poing aux infirmiers. Heureusement, maman connaissait le karaté et, grâce à un seul coup de pied rapide, nous nous sommes libérés. Mais nous n'étions pas encore complètement libres, car le coup de pied que maman avait donné a détaché sa prothèse. Donc, moi, je n'avais plus de bras et maintenant maman n'avait qu'une seule jambe!

Et tout à coup, je me suis réveillé (réveillée). J'étais à l'hôpital dans la salle de réanimation et je me suis rendu compte que j'avais fait un cauchemar! Le morceau de verre était enlevé et maman était assise près de mon lit. L'anesthésie, ça provoque des hallucinations bizarres!

## LE RÉCIT BIOGRAPHIQUE

Passons maintenant au deuxième récit. Toujours dans le *Media Center* se trouve une biographie fictive que j'avais créée, celle du Maire Dufour; les étudiants devaient l'imprimer puis l'apporter en classe. Je leur ai alors demandé de faire un exercice à choix multiples portant sur le passé composé, l'imparfait et le plus-que-parfait. Voici ce récit, tel qu'il apparaissait sur le Web :

### Biographie

Tâche : Activité à choix multiples. Sélectionnez les bonnes formes verbales; justifiez vos choix et indiquez aussi pourquoi les autres formes rejetées sont illogiques du point de vue du déroulement des actions.

#### Le Maire Dufour

Le maire Dufour (était décédé / décédait / est décédé) hier soir d'une crise cardiaque. Sa longue administration de 10 ans (n'avait pas toujours fait / ne faisait pas toujours / n'a pas toujours fait) des heureux. Rappelons quelques événements qui, malheureusement, (avaient jeté / jetaient / ont jeté) de l'ombre sur la carrière tumultueuse du maire.

Mars 1990 : Son rival, l'ancien maire, (avait contesté / contestait / a contesté) la légitimité du maire Dufour le soir même de son élection. Certaines personnes (avaient affirmé / affirmaient / ont affirmé) ce matin, à la radio, que M. Dufour (avait payé / payait / a payé) des citoyens afin qu'ils votent pour lui.

Mai 1993 : Le maire (avait permis / permettait / a permis) la construction d'un centre commercial, ce qui (avait entraîné / entraînait / a entraîné) la destruction d'un boisé où (avaient poussé / poussaient / ont poussé) des arbres centenaires d'une espèce rare.

Juillet 1995 : Le maire (avait aimé / aimait / a aimé) beaucoup la musique classique, mais il (avait détesté / détestait / a détesté) la musique rock. Ainsi, il (avait fait / faisait / a fait) voter un règlement qui (avait interdit / interdisait / a interdit) la tenue de spectacles rock en plein air dans notre ville.

Septembre 1998 : Le maire, qui (avait eu / avait / a eu) la fâcheuse habitude de rouler vite en voiture, (avait heurté / heurtait / a heurté) un cycliste qui (avait pourtant allumé / qui allumait pourtant / a pourtant allumé) son réflecteur arrière de façon à être plus visible; ce dernier s'en (était tiré / tirait / est tiré), mais il (avait fallu / fallait / a fallu) procéder à l'amputation de sa jambe gauche.

Un de nos journalistes (avait appris / apprenait / a appris) hier que notre maire, qui (avait semblé / semblait / a semblé) toujours si sûr de lui, ne (avait pris / prenait / a pris) jamais de décisions importantes sans avoir consulté une astrologue. Une proche amie de cette dame, à laquelle le maire (avait rendu / rendait / a rendu) visite chaque semaine, (avait affirmé / affirmait / affirmé) ce matin que Mme l'astrologue (avait prédit / prédisait / a prédit) le mois dernier et la date et l'heure de la mort du maire!

Dans ce récit purement référentiel, six unités d'information sont à retenir : la crise cardiaque du maire, des démêlés avec son rival, la destruction d'un boisé pour procéder à la construction d'un centre commercial, son

aversion pour la musique rock, sa fâcheuse habitude de se prendre pour Jacques Villeneuve au volant de sa voiture sport ainsi que sa croyance notoire aux pouvoirs de l'astrologie. Le cours tire à sa fin; les étudiants ont terminé l'exercice, ils quittent la classe.

Coup de théâtre en début de soirée : ils reçoivent tous un courriel les avisant que le maire Dufour n'est pas mort d'une crise cardiaque, mais qu'il a bel et bien été empoisonné. Voici ce message livré par l'intermédiaire de *Learning Space* :

### **Message urgent aux étudiants du cours 127-321D, section 05**

Contrairement à ce qui a été annoncé, le maire Dufour n'est pas mort d'une crise cardiaque. On apprend de source sûre que le maire a été empoisonné à un dîner champêtre organisé dans le but de recueillir des fonds pour la Croix Rouge.

Dans le but de rassurer la population, les agents Poirot et Poireau (!) sont sur de bonnes pistes : ils ont déjà cinq suspects en tête, cinq personnes qui étaient toutes présentes lors de ce dîner et qui auraient eu des démêlés avec le maire dans le passé.

Qui sont ces cinq suspects à votre avis?

Les voici, déjà livrés en filigrane dans le récit biographique :

Suspect / étudiant(e) no 1 : L'ancien maire jaloux

Suspect / étudiant(e) no 2 : Le Président d'un groupe écologique outré par la destruction du boisé

Suspect / étudiant (e) no 3 : La célèbre chanteuse rock qui ne peut plus donner de concerts dans les parcs

Suspect / étudiant(e) no 4 : Un pauvre cycliste devenu unijambiste parce que fauché par le maire

Suspect / étudiant (e) no 5 : Une clairvoyante aux capacités pour le moins étonnantes (prédiction on ne peut plus suspecte que celle de l'heure et de la date du décès du maire)

Les agents Poirot et Poireau seront : Étudiant no 6 et Étudiant no 7.

Les autres étudiants seront appelés à jouer les rôles d'avocats de la défense, de témoins et de membres du jury. Il y aura donc un procès à la classe de français 127-321 D (section 05) le lundi 20 novembre, salle

355, procès à l'issue duquel le vrai ou la vraie coupable sera finalement démasqué(e).

Par ailleurs, on invite les 5 suspects à écrire leur déposition dans le *Course Room* (un paragraphe de 50 mots dans lequel seront utilisés les temps du passé) pour expliquer où ils / elles étaient le soir du meurtre et ce qu'ils /elles faisaient ce soir-là. Les agents Poirot et Poireau ainsi que tous les participants à ce procès devront prendre connaissance de ces alibis avant la tenue du procès. Tout le monde devrait aussi s'inspirer du schéma structurel et de la carte sémantique figurant dans le *Media Center* pour bien préparer cette activité.

Voici, à titre d'exemple, l'alibi que le suspect n° 4 a déposé dans le *Course Room*:

Le soir que le maire Dufour était tué, je suis resté chez moi, seul. J'étais très triste parce que mon équipe de hockey favorite, les Canadiens, avait perdu la veille. J'ai lu le livre "Crime and Punishment". Après cela, j'ai commandé une pizza du restaurant Dominos et un garçon me l'a livrée. Je ne suis pas sorti de mon appartement.

Les étudiants ont bien apprécié le rythme d'apprentissage qu'imposait cette résolution de problème et, sous plus d'un aspect, je dirai que l'ingéniosité qu'ils ont mise à réaliser leur dramatisation m'aura laissé d'heureux souvenirs. Par ailleurs, ce type d'activité a démontré une fois de plus à quel point, à l'intérieur d'un enseignement stratégique, la motivation de l'étudiant est fonction du degré de contrôlabilité qu'il peut exercer sur la tâche à produire.

## LA CHANSON

Enfin, le récit connotatif que constitue la chanson de Françoise Hardy, *La Maison où j'ai grandi*, forme le dernier volet de mon projet. Cette fois, les tâches sont accomplies individuellement au laboratoire multimédia grâce au système-auteur *Can 8*. Le but ultime ici est que l'apprenant puisse produire oralement, dans ses propres mots, l'histoire racontée dans cette chanson. Une démarche constructiviste est mise en place pour faciliter l'atteinte de cet objectif. Dans ce contexte, le professeur adopte une attitude non interventionniste, se contentant d'apporter de l'aide uniquement aux étudiants qui en expriment le besoin.

L'étudiant devra accomplir trois tâches différentes qui l'amèneront à mettre en place les stratégies cognitives nécessaires à la production du récit oral. Tout d'abord, après avoir écouté attentivement la chanson, il remplit les

espaces avec les temps de verbes qui conviennent. On ouvre donc ici, à l'intérieur de *Can 8*, une fenêtre de type *F* (*fill in the blanks question*) Voici un extrait de cet exercice :

Le temps \_\_\_\_\_ (a passé) et me revoilà

Cherchant en vain la maison que j' \_\_\_\_\_ (aimais)

Où sont les pierres et où sont les roses

Toutes ces choses auxquelles je \_\_\_\_\_ (tenais)

D'elles, de mes amis, plus une trace

D'autres gens, d'autres maisons \_\_\_\_\_ (ont volé) leur place

Là où \_\_\_\_\_ (vivaient) des arbres, maintenant la ville est là

Et la maison, où est-elle la maison où j' \_\_\_\_\_ (ai grandi)

Précisons qu'en plus d'essayer de reproduire une graphie correcte, l'apprenant, à travers cet exercice, prête une attention sélective aux noyaux des syntagmes verbaux générateurs du sens à produire ultérieurement.

Pendant le déroulement de l'activité suivante, l'apprenant doit, entre deux explications entendues, choisir celle qui éclaire le mieux un énoncé lu; pour ce faire, une fenêtre de *type M* est alors ouverte (*multiple choice question*). Voici un exemple de l'une de ces questions.

Énoncé : Quand j'ai quitté ce coin de mon enfance

Explications : a) Françoise a cessé d'être une enfant.

b) Françoise est partie de son village natal.

Enfin, toujours dans une démarche constructiviste, où les connaissances antérieures exercent un rôle déterminant dans la construction du savoir (dans le cas qui nous préoccupe la construction du récit proprement dit), prend place maintenant une activité de compréhension et d'expression orales; dans l'environnement *Can 8*, cela signifie le recours à la fenêtre C et V (*conversation / verify*). À cette étape, l'étudiant entend un énoncé et il doit

indiquer si celui-ci est vrai ou faux tout en fournissant une explication cohérente et reliée à sa compréhension de la chanson. Une rétroaction est fournie de façon que l'apprentissage devienne autorégulateur.

Exemple : La maison où Françoise a grandi était située dans la nature.

(Vrai : La maison où Françoise a grandi était entourée d'arbres, de fleurs, de roses.)

Il est important de mentionner que si les deux dernières activités se présentent en *structure de surface* comme de simples exercices de vérification, en *structure profonde* elles fournissent des matériaux, des îlots sémantiques et lexicaux essentiels à la réalisation de l'étape finale. En effet, l'étudiant qui aura appris à apprendre saura tirer parti de toutes ces questions orientées vers les temps du passé; il y verra en quelque sorte autant de référents cognitifs bénéfiques à la structure de son récit. En somme, après avoir traité tant d'informations par le biais d'épreuves dirigées, nous lui demandons de les rassembler et de procéder à un transfert sous la forme d'un contenu organisé. Cette progression par paliers a l'avantage de rendre l'apprenant plus conscient du fait que ses réussites sont plus souvent qu'autrement attribuables à une saine gestion de ses connaissances acquises. Une fenêtre de type *A (ask)* va bientôt s'ouvrir :

Vous allez maintenant raconter l'histoire de cette chanson, La maison où j'ai grandi, en utilisant les temps du passé et en commençant par ces mots : Il était une fois une femme qui...

## CONCLUSION

Si les nouvelles technologies peuvent jouer un rôle déterminant dans la gestion du temps, elles sont par ailleurs d'un apport précieux pour le professeur qui doit composer avec la contrainte que présente l'hétérogénéité d'un groupe d'étudiants. Malheureusement, dans ce cas, on en vient souvent, comme enseignant à l'oeuvre, à utiliser une vitesse de croisière moyenne adaptée à un étudiant moyen qui, en définitive, il faut bien se l'avouer, n'existe pas toujours dans les faits. Rendue possible grâce aux nouvelles technologies, l'autonomisation, bien loin de niveler les différences individuelles, permet de les respecter en offrant à l'étudiant le rythme d'apprentissage qui lui convient.

Il est évident que l'informatique n'est pas appelée à remplacer le professeur, mais, comme le suggère Lise Desmarais dans *Les technologies et l'enseignement des langues*<sup>2</sup>, le professeur réceptif aux nouvelles technologies risque de remplacer celui qui ne l'est pas. Il nous faut l'admettre, l'aura des ressources informatiques exerce de plus en plus son pouvoir de séduction en didactique des langues; on les célèbre, on les exalte tant et si bien que, devant leur registre infini de possibilités, le désir de l'expérimentation est souvent perçu comme une invitation à un voyage fabuleux où le virtuel tend à se confondre avec le réel.

Toutefois, un fait demeure indéniable et là dessus si Baudelaire m'entend, qu'il veuille bien me pardonner! dans ce nouveau paradis ne règnent pas toujours « l'ordre et la beauté, le luxe, le calme et la volupté ». En effet, il faut souvent consentir à beaucoup de temps de préparation, accepter les ratés informatiques, producteurs de frustrations, composer aussi avec le fait que les étudiants ne partagent pas tous cet engouement pour l'intelligence artificielle. Quoi qu'il en soit, un fait demeure indéniable : les nouvelles technologies offrent un riche éventail de moyens, notamment celui de pouvoir transmettre des connaissances en dehors du périmètre traditionnel de la classe. Il appartient donc au professeur qui le désire de miser sur des stratégies efficaces qui, lorsque planifiées judicieusement et surtout bien intégrées à un programme d'enseignement, permettent d'explorer de nouveaux lieux grammaticaux et, partant, de renouveler l'acte pédagogique.

---

<sup>2</sup>

*Les technologies et l'enseignement des langues*, Lise Desmarais, Montréal, Les Éditions logiques, 1998, 189 p.

## LES TEMPS DU PASSÉ COMME VOIE D'ACCÈS AU RÉCIT

